



# **COMPTE RENDU**

Paris, le 18 septembre 2024

# CCHSCT du Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État

Le mardi 17 septembre 2024 s'est tenue une réunion de la CCHSCT reconvoquée pour donner suite à l'absence de quorum du mois de juillet.

## L'ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion CCHSCT du 15 novembre 2022 ;
- 2. Eléments de présentation du Bilan Hygiène Sécurité 2021;
- 3. Bilan 2022 et 2023 du fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT);
- 4. Présentation de la macro-charte relative aux Tiers-Lieux comme espaces de travail pour les agents de l'État.

### • Point 2 :

Nous sommes en 2024 et c'est à cette réunion que l'administration nous présente le bilan de l'application du décret en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail de 2021.

Il faut préciser qu'après 2021 s'est appliqué la loi de transformation de la fonction publique qui transformait les instances du CHSCT en FS (Formation Spécialisée pour les services de plus de 200 agents).

Il est difficile d'exploiter et de tirer des enseignements d'un bilan de 2021 présenté en 2024, mais quelques éléments à retenir :

L'effectif des médecins de prévention (médecin du travail aujourd'hui) a encore baissé entre 2020 et 2021 de 15 ETP. Nous avons fait le constat que depuis 2017, 110 médecins du travail n'ont pas été remplacés.

Les AP et CP (assistants et conseillers prévention) sont en effectif réduits mais stable et en augmentation en 2021 avec une formation initiale pour la prise de poste qui est bien en deçà de nos espérances.

Les services déconcentrés de l'État sont toujours des mauvais élèves en matière d'élaboration du document unique d'évaluation professionnelle (DUERP). Un document obligatoire en matière de santé et sécurité au travail depuis 2001 et révisable chaque année pour qu'il soit valide.

La FGF-FO a rappelé que son exigence sur le bilan de 2023, c'est qu'il puisse être présenté dès que possible. Par ailleurs, nous souhaitions avoir un état des lieux de la mise en place des FS et des CSA compétents en matière de santé et de sécurité au travail. Nous voulons vérifier que l'ensemble des personnels soient pris en charge par une instance en matière d'HSCT.

#### • Point 3:

La FGF-FO s'est interrogée sur la capacité des services à dégager des fonds propres afin de mener des opérations en matière d'HSCT en l'absence de ce fond (le FIACT).

Dans la présentation du bilan, la démonstration est faite que la plupart des services s'appuient sur ce fond pour mettre en place leur projet en matière d'HSCT.

Nous avons également dénoncé les modalités d'accès à ces fonds, car vous devez passer du temps à bâtir un dossier sous forme de projet avec des critères bien définis. Puis c'est un comité, dont nous n'en avons jamais parlé en national, composé de responsables de l'administration dont on ignore la légitimité d'y siéger, qui décide d'accepter ou pas le projet.

Ce que nous constatons dans ce bilan, c'est quel que soit le nombre de dossier présenté, seul une trentaine obtient l'assentiment du comité. De fait, le budget global n'est jamais consommé en totalité.

Nous nous interrogeons également sur la pérennité de ce fonds qui pourrait disparaitre dans le programme d'austérité du Gouvernement.

Le FIACT une aide appréciable mais difficile d'accès et dont l'existence est incertaine.

La FGF-FO demande que les services puissent avoir des fonds propres en interne dédiés à la politique d'HSCT au sein des services.

#### Point 4 :

Le Tiers-Lieu fait partie des accords du télétravail et l'administration nous a fait un point d'étape sur la mise en place d'un guide et d'une application facilitant l'accès des agents au Tiers-Lieu.

Nous avons rappelé notre attachement au volontariat sur cette question ainsi que notre volonté d'aborder au bon niveau la politique immobilière de l'État au regard du rapport existant sur le sujet.